

## Bachelier : instituteur primaire

|                                                                         |                           |                               |
|-------------------------------------------------------------------------|---------------------------|-------------------------------|
| <b>HELHa Braine-le-Comte</b> Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE    |                           |                               |
| Tél : +32 (0) 67 55 47 37                                               | Fax : +32 (0) 67 55 47 38 | Mail : edu-braine@helha.be    |
| <b>HELHa Campus Mons</b> 159 Chaussée de Binche 7000 MONS               |                           |                               |
| Tél : +32 (0) 65 40 41 48                                               | Fax : +32 (0) 65 40 41 52 | Mail : edu-mons@helha.be      |
| <b>HELHa Gosselies</b> Rue de l'hôtel Saint-Jacques 4 6041 GOSSELIES    |                           |                               |
| Tél : +32 (0) 71 35 29 34                                               | Fax : +32 (0) 71 35 41 28 | Mail : edu-gosselies@helha.be |
| <b>HELHa Leuze-en-Hainaut</b> Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT |                           |                               |
| Tél : +32 (0) 69 67 21 00                                               | Fax : +32 (0) 69 67 21 05 | Mail : edu-leuze@helha.be     |

### 1. Identification de l'Unité d'Enseignement

| UE 82 Education artistique et psychomotricité 3            |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                    |                 |             |
|------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------|-------------|
| Code                                                       | PEIM3B82PP                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         | Caractère       | Obligatoire |
| Bloc                                                       | 3B                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 | Quadrimestre(s) | Q1Q2        |
| Crédits ECTS                                               | 3 C                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                | Volume horaire  | 45 h        |
| Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE | <p><u>HELHa Braine-le-Comte</u><br/> <b>Peggy DAGNELIE</b> (dagneliep@helha.be)<br/> Nathalie ANDRE (nathalie.andre@helha.be)<br/> Michel VAN TRIMPONT (michel.van.trimpont@helha.be)<br/> Lilian BREYNE (lilian.breyne@helha.be)<br/> <u>HELHa Campus Mons</u><br/> <b>Xavier CARLIEZ</b> (carliezx@helha.be)<br/> Fabian BOSMAN (fabian.bosman@helha.be)<br/> Peggy DAGNELIE (dagneliep@helha.be)<br/> <u>HELHa Gosselies</u><br/> <b>David PRINCE</b> (david.prince@helha.be)<br/> Tom CALLENS (tom.callens@helha.be)<br/> Laurence MISONNE (laurence.misonne@helha.be)<br/> <u>HELHa Leuze-en-Hainaut</u><br/> <b>Stéphanie FAVART</b> (stephanie.favart@helha.be)<br/> Sophie COUTIER (sophie.coutier@helha.be)<br/> Marie GOBERT (marie.gobert@helha.be)</p> |                 |             |
| Coefficient de pondération                                 | 30                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 |                 |             |
| Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification      | bachelier / niveau 6 du CFC                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        |                 |             |
| Langue d'enseignement et d'évaluation                      | Français                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           |                 |             |

### 2. Présentation

#### Introduction

Néant

#### Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

- Compétence 4 **Entretenir un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique et oser innover**
  - 4.3 Mettre en question ses connaissances et ses pratiques
  - 4.4 Actualiser ses connaissances et ajuster, voire transformer ses pratiques
- Compétence 5 **Développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthodologie de leur enseignement**
  - 5.2 S'approprier les contenus, concepts, notions, démarches et méthodes de chacun des champs disciplinaires et psychopédagogiques
- Compétence 7 **Créer et développer un environnement propre à stimuler les interactions sociales et le partage d'expériences communes, où chacun se sent accepté**

### **Acquis d'apprentissage visés**

Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant sera capable d'explorer, organiser, argumenter, adapter et intégrer des pratiques liées à des contenus spécifiques ainsi que d'identifier et d'utiliser des concepts spécifiques aux différents contenus.

### **Liens avec d'autres UE**

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

## **3. Description des activités d'apprentissage**

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

|             |                                         |            |
|-------------|-----------------------------------------|------------|
| PEIM3B82PPA | Éducation corporelle et psychomotricité | 15 h / 1 C |
| PEIM3B82PPB | Éducation musicale                      | 15 h / 1 C |
| PEIM3B82PPC | Éducation plastique                     | 15 h / 1 C |

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

## **4. Modalités d'évaluation**

Les 30 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

|             |                                         |    |
|-------------|-----------------------------------------|----|
| PEIM3B82PPA | Éducation corporelle et psychomotricité | 10 |
| PEIM3B82PPB | Éducation musicale                      | 10 |
| PEIM3B82PPC | Éducation plastique                     | 10 |

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

### **Dispositions complémentaires relatives à l'UE**

Néant

## **5. Cohérence pédagogique**

La cohérence pédagogique du rassemblement de ces AA est fondée sur le fait que celles-ci sont toutes les trois associées au domaine de l'expression artistique, qu'elle soit corporelle, musicale ou plastique.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2023-2024).

## Bachelier : instituteur primaire

**HELHa Leuze-en-Hainaut** Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT  
Tél : +32 (0) 69 67 21 00 Fax : +32 (0) 69 67 21 05Mail : [edu-leuze@helha.be](mailto:edu-leuze@helha.be)

### 1. Identification de l'activité d'apprentissage

| Education corporelle et psychomotricité                    |                                                                                                |                 |             |
|------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------|-------------|
| Code                                                       | 22_PEIM3B82PPA                                                                                 | Caractère       | Obligatoire |
| Bloc                                                       | 3B                                                                                             | Quadrimestre(s) | Q1Q2        |
| Crédits ECTS                                               | 1 C                                                                                            | Volume horaire  | 15 h        |
| Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants | <b>Sophie COUTIER</b> ( <a href="mailto:sophie.coutier@helha.be">sophie.coutier@helha.be</a> ) |                 |             |
| Coefficient de pondération                                 |                                                                                                | 10              |             |
| Langue d'enseignement et d'évaluation                      |                                                                                                | Français        |             |

### 2. Présentation

#### Introduction

Cette activité d'apprentissage a pour objectif de sensibiliser les étudiants aux liens entre les apprentissages et le développement harmonieux du corps. Elle conscientise au "vivre ensemble" et forme les étudiants aux techniques de bien-être.

#### Objectifs / Acquis d'apprentissage

- Découvrir, expérimenter et appliquer des techniques de bien-être et de vivre ensemble en lien avec les apports théoriques.
- Analyser quelques situations problèmes et y apporter des pistes de solution.
- Mettre en place des activités corporelles visant un climat de classe favorable aux apprentissages.

### 3. Description des activités d'apprentissage

#### Contenu

- Méthodologie et didactique spécifiques aux techniques de bien-être en vue d'une expérimentation en stage
- Mises en situation et application des différentes techniques abordées

#### Démarches d'apprentissage

- Vécu et analyse d'activités de bien-être
- Recherches personnelles pertinentes

#### Dispositifs d'aide à la réussite

Le suivi individuel lors de la préparation des stages peut se faire en présentiel et/ou en distanciel

#### Sources et références

Sebire, A. & Pierotti, C. (2013). Pratiques corporelles de bien-être : mieux apprendre à l'école - mieux gérer sa classe. Eps

Le bien-être à l'école. Cahiers pédagogiques, 575 (Février 2022)

Alix, C. (2019). 140 jeux de relaxation pour l'école et la maison : 3-11 ans. Retz

### Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

- Des documents distribués en cours et complétés par une prise de notes personnelles.
- Des compléments d'information peuvent être déposés sur la plateforme connectED.

## 4. Modalités d'évaluation

### Principe

La présence aux cours est requise.

### Pondérations

|                        | Q1        |   | Q2        |     | Q3        |     |
|------------------------|-----------|---|-----------|-----|-----------|-----|
|                        | Modalités | % | Modalités | %   | Modalités | %   |
| production journalière |           |   | Evc       | 100 |           |     |
| Période d'évaluation   |           |   |           |     | Tvs       | 100 |

Evc = Évaluation continue, Tvs = Travail de synthèse

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 10

### Dispositions complémentaires

Lorsque la note de chaque AA est égale ou supérieure à 10/20, le jury applique la moyenne pondérée. En cas d'échec dans une ou plusieurs AA, la cote de l'UE sera la cote de l'AA en échec la plus basse de l'UE. L'étudiant représentera uniquement les activités d'apprentissage en échec.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2023-2024).

## Bachelier : instituteur primaire

**HELHa Leuze-en-Hainaut** Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT  
Tél : +32 (0) 69 67 21 00 Fax : +32 (0) 69 67 21 05

Mail : [edu-leuze@helha.be](mailto:edu-leuze@helha.be)

### 1. Identification de l'activité d'apprentissage

| Education musicale                                         |                                                                                                      |                 |             |
|------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------|-------------|
| Code                                                       | 22_PEIM3B82PPB                                                                                       | Caractère       | Obligatoire |
| Bloc                                                       | 3B                                                                                                   | Quadrimestre(s) | Q1Q2        |
| Crédits ECTS                                               | 1 C                                                                                                  | Volume horaire  | 15 h        |
| Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants | <b>Stéphanie FAVART</b> ( <a href="mailto:stephanie.favart@helha.be">stephanie.favart@helha.be</a> ) |                 |             |
| Coefficient de pondération                                 |                                                                                                      | 10              |             |
| Langue d'enseignement et d'évaluation                      |                                                                                                      | Français        |             |

### 2. Présentation

#### Introduction

Néant

#### Objectifs / Acquis d'apprentissage

Acquisition de compétences permettant de mener des activités d'expression musicale.

### 3. Description des activités d'apprentissage

#### Contenu

- chants adaptés aux enfants de 5 à 12 ans
- canons
- réalisation de cupsong
- la musique "classique", le jazz, les musiques du monde, ... dans les classes de primaire : que proposer et comment
- méthodologie de l'audition musicale

L'enseignant se réserve le droit de modifier ou de compléter cette liste en fonction des besoins et des opportunités.

#### Démarches d'apprentissage

- ateliers de mise en pratique
- les étudiants seront amenés à produire des activités en rapport avec les matières abordées dans le cadre des stages.

#### Dispositifs d'aide à la réussite

- consignes des travaux disponibles sur moodle
- grilles d'auto-évaluation disponibles sur moodle
- consignes des stages disponibles sur moodle
- possibilité de rendez-vous durant les semaines de préparation de stage

#### Sources et références

- G. Saint-James, F.-X. Coppalle, A. Benchetrit, *Cup of Zik*, éditions Fuzeau (2014)
- P.-G. Verny, *Jazz warm up*, éditions Fuzeau (2016)
- R. Mesplé, *Trois années au concert, 108 musiques pour le cycle 2*, Canopé éditions (2016)

## Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Partitions disponibles sur moodle

Fichiers audios et vidéos disponibles sur moodle

## 4. Modalités d'évaluation

### Principe

L'évaluation de l'AA porte sur l'ensemble des travaux remis et présentés au cours de l'année.

Les travaux seront remis et présentés oralement en respectant les dates butoires imposées. Si un travail n'est pas effectué, l'étudiant aura un PP ou un PR.

Lorsque la note de chaque AA est égale ou supérieure à 10/20, le jury applique la moyenne pondérée. En cas d'échec dans une ou plusieurs AA, la cote de l'UE sera la cote de l'AA la plus basse de l'UE. L'étudiant représentera uniquement les activités d'apprentissage en échec.

### Pondérations

|                        | Q1        |    | Q2        |    | Q3        |     |
|------------------------|-----------|----|-----------|----|-----------|-----|
|                        | Modalités | %  | Modalités | %  | Modalités | %   |
| production journalière | Trv       | 70 | Trv       | 30 |           |     |
| Période d'évaluation   |           |    |           |    | Trv       | 100 |

Trv = Travaux

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 10

### Dispositions complémentaires

Evaluation étalée sur les Q1 et Q2.

Q3 : l'étudiant devra modifier les travaux présentés en fonction des remarques données.

**Il est donc obligatoire de rencontrer le professeur avant de présenter le Q3.**

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2023-2024).

## Bachelier : instituteur primaire

**HELHa Leuze-en-Hainaut** Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT  
Tél : +32 (0) 69 67 21 00 Fax : +32 (0) 69 67 21 05Mail : [edu-leuze@helha.be](mailto:edu-leuze@helha.be)

### 1. Identification de l'activité d'apprentissage

| Education plastique                                        |                                                                                          |                 |             |
|------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------|-------------|
| Code                                                       | 22_PEIM3B82PPC                                                                           | Caractère       | Obligatoire |
| Bloc                                                       | 3B                                                                                       | Quadrimestre(s) | Q1Q2        |
| Crédits ECTS                                               | 1 C                                                                                      | Volume horaire  | 15 h        |
| Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants | <b>Marie GOBERT</b> ( <a href="mailto:marie.gobert@helha.be">marie.gobert@helha.be</a> ) |                 |             |
| Coefficient de pondération                                 |                                                                                          | 10              |             |
| Langue d'enseignement et d'évaluation                      |                                                                                          | Français        |             |

### 2. Présentation

#### Introduction

Dans la continuité des deux années précédentes, le cours d'éducation plastique consiste à parfaire les connaissances et aptitudes artistiques, plastiques et méthodologiques du futur enseignant.

Ce dernier doit être capable de percevoir, (s') exprimer et réagir (...) dans le domaine des arts plastiques, en vue de développer ces compétences chez l'enfant.

C.I.1 : PERCEVOIR, S'APPROPRIER LE LANGAGE ARTISTIQUE, S'EN IMPREGNIER, L'APPRIVOISER POUR PRENDRE CONSCIENCE DE SOI, DES AUTRES ET DU MONDE.

C.I.2 : EXPRIMER, AGIR, UTILISER LE LANGAGE ARTISTIQUE POUR APPLIQUER, REALISER, REPRODUIRE...

C.I.3 : S'EXPRIMER, IMAGINER, EXPERIMENTER, LE LANGAGE PLASTIQUE POUR OSER DIRE ET SE DIRE, ETRE CREATIF.

C.I.4 : REAGIR, COMMUNIQUER, PRESENTER SES PRODUCTIONS, LES ANALYSER ET LES CONFRONTER A CELLES DES AUTRES; RECEVOIR, EXPRIMER DES AVIS, ARGUMENTER, STRUCTURER

#### Objectifs / Acquis d'apprentissage

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

4. Entretenir un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique et oser innover
- 4.3. Mettre en question ses connaissances et ses pratiques
- 4.4. Actualiser ses connaissances et ajuster, voire transformer ses pratiques
5. Développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthodologie de leur enseignement
- 5.2. S'approprier les contenus, concepts, notions, démarches et méthodes de chacun des champs disciplinaires et psychopédagogiques
7. Créer et développer un environnement propre à stimuler les interactions sociales et le partage d'expériences communes, où chacun se sent accepté
- 7.4. Promouvoir la confiance en soi et le développement de la personne de chacun des élèves

À l'issue du cours, l'étudiant.e sera capable de :

- Maîtriser les notions nécessaires à la mise en œuvre d'activités plastiques à l'école primaire.
- Intégrer et appliquer les exigences des programmes officiels dans le domaine de l'éducation plastique.
- Concevoir des leçons d'activités plastiques en lien avec d'autres disciplines.

### 3. Description des activités d'apprentissage

#### Contenu

Les activités d'apprentissage visent à aider l'étudiant à la réalisation de son portfolio d'activités interdisciplinaires.

Mises en apprentissage variées, seuls et en groupes.

Réalisations plastiques.

Préparation d'activités d'arts plastiques en lien avec d'autres disciplines.

Partage de contenus et de références variées.

#### Démarches d'apprentissage

Dans la continuité des deux premières années de formation, la méthodologie des arts plastiques se doit d'être active, pratique et concrète. Selon une démarche axée sur la pratique de l'enseignement, chacun se doit de pouvoir trouver la solution la plus adaptée à la demande tout en faisant part de créativité.

#### Dispositifs d'aide à la réussite

Le contenu est constamment adapté aux acquis de la classe ainsi qu'à l'évolution de chacun.

#### Sources et références

Références spécifiques communiquées en cours

SAEY A, Activités d'arts plastiques à l'école Tome 1&2, Ed RETZ

#### Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Supports variés communiqués en cours et via la plateforme ConnectEd

### 4. Modalités d'évaluation

#### Principe

Evaluation formative et continue.

Attention : chaque travail commencé en classe doit-être réalisé par tous, même les absents.

Un travail non remis conduira à l'échec total de celui-ci. Le zéro obtenu s'additionnera aux autres côtes au sein du travail journalier.

La présence en cours est requise en vue de l'obtention de cette UE.

Toute absence doit être justifiée (certificat médical, stages ou circonstances exceptionnelles) et le travail rattrapé.

Les travaux non remis ou ne répondant pas aux exigences explicitées en cours impliqueront une remise à niveau de ces mêmes travaux en Q3.

#### Pondérations

|                        | Q1        |    | Q2        |    | Q3        |     |
|------------------------|-----------|----|-----------|----|-----------|-----|
|                        | Modalités | %  | Modalités | %  | Modalités | %   |
| production journalière | Evc       | 50 | Evc       | 50 | Evc       | 100 |
| Période d'évaluation   |           |    |           |    |           |     |

Evc = Évaluation continue

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 10

### **Dispositions complémentaires**

Lorsque la note de chaque AA est égale ou supérieure à 10/20, le jury applique la moyenne pondérée. En cas d'échec dans une ou plusieurs AA, la cote de l'UE sera la cote de l'AA en échec la plus basse de l'UE. L'étudiant représentera uniquement les activités d'apprentissage en échec.

#### Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2023-2024).